



BULLETIN

POLICY

POLITIQUE

ISSUE ÉMISSION	DATE		
66	99 Y-A	08 M	20 D-J

What is new/changed?

Commissioner's Directive 530 – Death of Inmates and Day Parolees

Why was the policy changed?

The policy has been amended to meet the recommendations of the Task Force on Policy Review.

What is the purpose of the change?

Technical amendments were made in order to eliminate repetitions and duplications of *Corrections and Conditional Release Act* and *Corrections and Conditional Release Regulations* sections.

A principle concerning the communication with next of kin has been added.

The paragraphs from the Interim Instruction on the Death of Inmates and Day Parolees dated 1998-02-24 were added to the CD.

Who will be affected by the policy?

Offenders and operational staff.

Expected cost?

There are no anticipated costs associated with the revisions.

Other impacts?

New policy work on this CD is planned to take place later this year.

Qu'est-ce qui est nouveau ou a été modifié?

La Directive du commissaire n° 530 - Décès de détenus en établissement ou en semi-liberté.

Pourquoi la politique a-t-elle été modifiée?

La politique a été mise à jour pour donner suite aux recommandations du Groupe de travail sur l'examen des politiques.

Quel est l'objectif du changement?

Des modifications techniques ont été apportées afin d'éliminer ce qui figure déjà dans des articles de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* et du *Règlement sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*.

Un principe relatif aux communications avec le plus proche parent a été ajouté.

Des paragraphes de l'Instruction provisoire du 24 février 1998 sur le Décès de détenus en établissement ou en semi-liberté ont été ajoutés à la DC.

Qui sera touché par la politique?

Les délinquants et les membres du personnel des opérations.

Quels coûts prévoit-on?

On ne prévoit aucun coût relié à ces révisions.

Y aura-t-il d'autres répercussions?

On prévoit que cette politique sera modifiée de nouveau plus tard cette année.

CONTACT: Susan Caldwell, Strategic Planning and Policy/ Planification stratégique et politique	TEL./TÉL.: (613) 943-1920
---	---------------------------